



**Intervention de Madame Annick GIRARDIN**

**Ministre des Outre-mer**

**Discours à l'occasion de l'inauguration de l'Astrolabe**

**Quai du Moros - Concarneau**

**12 juillet 2017**

*Seul le prononcé fait foi*

**Monsieur le Député (M. Erwan Balanant)**

**Monsieur le Préfet du Finistère, (M. Pascal Lelarge)**

**Madame le Préfet des TAAF, (Mme Cécile Pozzo di Borgo)**

**Messieurs les maires et leurs représentants, le maire de Concarneau, (M. André Fidelin), le maire de Lorient (M. Norbert Métairie)**

**Monsieur le Secrétaire Général de la Mer, (M. Vincent Bouvier)**

**Messieurs les officiers de la Marine nationale**

**Monsieur le directeur de l'Institut Polaire Paul-Emile Victor,**

**Monsieur le Président-Directeur Général du constructeur naval Piriou, (M. Pascal Piriou),**

**Mesdames et Messieurs,**

Je suis très heureuse d'être parmi vous pour **l'inauguration du nouvel Astrolabe**. Le baptême d'un bateau constitue toujours un événement symbolique fort. Qui plus est, dans ce magnifique port de Concarneau.

**La mer est une de mes priorités.** Je l'ai dit en tant que ministre. Je le dis aussi en tant que fille de marin, habitante d'un Archipel qui vit au rythme de l'océan. Le baptême de ce bateau me touche d'autant plus que la mer a construit mon identité.

**Grâce aux territoires d'outre-mer, la France dispose du deuxième domaine maritime mondial**, on le dit souvent et vous le savez. Mais on oublie souvent de dire que **l'Europe dispose du premier domaine maritime mondial. Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) y contribuent bien évidemment.**

Ces terres australes et antarctiques sont mal connues de nos concitoyens. **Elles ont pourtant un potentiel phénoménal, que ce soit en matière de biodiversité, de recherche scientifique ou d'observation des changements climatiques** : la montée des eaux, l'érosion côtière, la variation des marées, la fonte des glaces... Tous ces phénomènes sont directement amplifiés en Antarctique.

**A ce titre, le gouvernement soutient pleinement le projet de classement des Terres Australes et Antarctiques Françaises au patrimoine mondial de l'UNESCO.**

**Je salue aussi le combat de la France pour protéger ses littoraux et son domaine maritime.** Depuis le 31 mars de cette année, le périmètre de protection autour de la réserve naturelle des Terres australes et antarctiques a été étendu. C'est tout simplement aujourd'hui **l'une des plus grandes zones de**

**protection** marine au monde, preuve de l'intérêt que la France porte à ses territoires.

**Les Terres Australes et Antarctiques Françaises sont des « bouts du monde ». Mais des femmes et d'hommes y vivent – au moins quelques mois dans l'année – et contribuent au rayonnement de la France à l'international.** Ces femmes et ces hommes ne jouent pas les héros, leur action est pourtant essentielle et gagne à être connue. L'excellente Bande-Dessinée des frères Emmanuel et Laurent Lepage « La Lune est Blanche » constitue un témoignage précieux sur leurs conditions de vie : l'exigence de leurs missions, les contraintes naturelles qui leur font face, leur souci permanent de faire avancer la science, leur engagement, leur humilité aussi. Grâce à cette BD, et à ces moyens de communication grand public, nous connaissons mieux la réalité de ces territoires éloignés.

**Je me félicite que l'inauguration du Nouvel Astrolabe nous permette d'en parler.**

**Ce navire brise-glace est le symbole de l'excellence de notre secteur maritime. C'est un formidable outil logistique pour notre ambition maritime dans les pôles.**

L'ancien Astrolabe a effectué sa dernière mission en début d'année. Après bientôt 30 ans de bons et loyaux services, souhaitons-lui une bonne reconversion. Il devrait continuer à sillonner les océans dans le cadre de missions humanitaires.

Comme son aïeul, la coque du nouvel Astrolabe est rouge. N'en déplaise aux partisans du camouflage, **ce rouge vif fonde son identité.** Je sais combien les

habitants et les visiteurs de Concarneau y sont attachés. Son départ laissera un grand vide dans le paysage portuaire de la ville. Mais la Terre Adélie l'attend !

**Le nouvel Astrolabe a été entièrement repensé, il est le fruit d'une collaboration entre tous.** Je tiens à tous les saluer :

- **L'administration des TAAF tout d'abord.** La construction de ce navire a pu avoir lieu grâce à un montage juridique innovant et un prêt consenti par l'AFD d'un montant de 50 millions d'euros, à un taux bonifié par les crédits du ministère des outre-mer. Ce qui équivaut à une subvention de plus de 600 000 euros. Je m'en félicite et je tiens ici à remercier Madame le préfet et toute l'administration des terres australes et antarctiques françaises pour leur travail.
- **L'institut polaire français** est responsable des opérations logistiques en Terre Adélie. L'institut organise les rotations de L'Astrolabe et a participé à la moitié du financement du navire.
- **La Marine nationale** qui arme, équipe et entretient le navire. Je sais que c'est un grand défi pour notre Marine nationale, qui n'a plus participé à des missions polaires depuis 60 ans.
- Et enfin, **je salue le savoir-faire des chantiers Piriou**, sans lequel ce magnifique navire n'aurait pu voir le jour : 72 mètres de long, 16 mètres de large. Capable d'embarquer une cinquantaine de passagers et plusieurs centaines de tonnes de vivres et de matériel ; une coque brise-glace pour se frayer un chemin à travers le « pack » de banquise. Le navire est paré pour affronter les éléments. J'ai hâte d'aller le visiter dans quelques instants !

L'Astrolabe assure deux missions principales :

- **une mission civile de ravitaillement des bases françaises sur le continent Antarctique (120 j/an)**

Pour la Terre Adélie, l’Astrolabe permet le transport de fret et de passagers entre son port d’attache, Hobart en Tasmanie (Australie), et la base de Dumont d’Urville.

4 à 5 voyages sont prévus durant l’été austral.

- **L’Astrolabe assure également une mission militaire de surveillance des Zones Economiques Exclusives françaises de l’Océan indien (245 j/an) : ce qui passe par des missions de souveraineté, de police des pêches, de lutte contre les trafics illicites ou encore de protection de l’environnement.**

Suite au baptême d’aujourd’hui, l’Astrolabe rejoindra l’île de La Réunion pour septembre. Puis son port d’attache (Hobart) pour débiter sa première rotation logistique fin octobre en Terre Adélie.

**Terre des extrêmes, aux températures légèrement fraîches et aux vents quelque peu violents, la Terre Adélie est l’eldorado des explorateurs polaires.**

Elle est le site privilégié pour observer les manchots empereurs, une multitude d’espèces protégées d’oiseaux, des cétacés ou encore quelques 300 espèces de poissons.

**Je rappelle que la Terre Adélie reste isolée** du reste du monde pendant 9 mois dans l’année. La mer de glace est un défi naturel. C’est là que l’Astrolabe prend toute son importance. 5 à 6 jours sont nécessaires pour parcourir les 2700 km de distance entre l’Australie et la Terre Adélie. Là encore, voilà une prouesse maritime.

**L’Astrolabe convoie tout le fret nécessaire au ravitaillement de la base de Dumont d’Urville.** Une base qui porte le nom de l’un de nos plus illustres explorateurs, premier à découvrir la Terre Adélie en 1840, déjà à bord d’une corvette nommée Astrolabe...

Des scientifiques de **l’Institut polaire français Paul-Emile Victor (IPEV)** font également partie du voyage, pour assurer la relève des équipes. Un peu comme des quarts pour les navigateurs mais sur l’échelle de plusieurs mois.

J’aime à voir la base de Dumont d’Urville comme **une station spatiale internationale** qui se situerait non pas dans l’espace, mais sur Terre. Les défis logistiques y sont tout aussi difficiles à surmonter. Et pourtant, comme sur l’ISS, des chercheurs de tous pays y collaborent. Après la recherche spatiale, peut-être qu’un futur Thomas Pesquet sensibilisera l’opinion publique sur la recherche polaire ? S’il est dans l’assistance, qu’il se manifeste !

Je salue d’ailleurs les équipes de la seconde station scientifique, **la Station Concordia**, située à plus de 1000 km à l’intérieur des terres. Elle est **un parfait exemple de collaboration binationale** puisqu’elle est opérée conjointement par l’Institut polaire français Paul-Emile Victor (IPEV) et son homologue italien le Programme National de Recherche en Antarctique (PNRA).

**L’Antarctique est une zone de coopération internationale.** Le **traité de l’Antarctique**, signé à Washington en 1959, impose le « gel » de toute revendication territoriale, terrestre ou maritime sur ce continent.

Le **Protocole de Madrid de 1991** fait de l’Antarctique une « réserve naturelle consacrée à la paix et à la science ».

Il est bienvenu de rappeler ces accords qui permettent une parfaite collaboration dans cette partie du monde.

**La Terre Adélie est un territoire d'excellence en matière d'ingénierie. C'est l'illustration parfaite de ma vision pour les outre-mer.** Elle est un modèle en termes d'innovation techniques.

\*\*\*

Mesdames et messieurs,

**L'Astrolabe que nous célébrons aujourd'hui symbolise les enjeux des TAAF, et plus spécifiquement de la Terre Adélie : l'accès à ces territoires ; la défense de notre espace maritime ; et la valorisation du statut unique de l'Antarctique, terre de paix et de science...**

Je lui souhaite bon vent.

Je vous remercie.